

PLU de SAINT-JEAN-DE-THURIGNEUX

Lot 2 : évaluation environnementale

Réunion environnement n°1 du lundi 30 avril 2018

Compte-rendu

Présents :

- 1 Christian BAISE, Maire
- 2 André COLLON, premier adjoint
- 3 Jean-Pierre RIBAUT, adjoint
- 4 Baptiste JOLIVET, ADIA 01
- 5 Luc LAURENT, bureau d'études Bioinsight

Ordre du jour

C'est la première réunion sur le diagnostic environnemental qui en comporte deux.

A partir d'un diaporama, cette réunion n°1 visait deux objectifs :

- un rappel de la méthodologie de l'étude d'environnement R151-3 CU du PLU de Saint-Jean-de-Thurigneux soumis à évaluation environnementale ; plus particulièrement, la démarche d'évaluation environnementale permettant de mettre en œuvre la séquence éviter/réduire/compenser qui lui est propre. Cette séquence se fonde sur l'approche itérative (échanges) dont font partie ce présent diaporama ainsi que le rapport intermédiaire n°1 de l'étude d'environnement qui fut envoyé le 5 avril 2018 en préparation de cette présente réunion ;
- la première partie du diagnostic environnemental (partie 1) qui est focalisée sur les « ressources naturelles », cela en lien avec certains thèmes environnementaux davantage urbanistiques qui sont traités par le lot 1 urbanisme (BE Géonomie). En effet, la notion de « ressources naturelles » au sens des articles R151-31 et R151-34 du Code de l'urbanisme n'apparaît pas pouvoir être étendue à la biodiversité (rapport I1).

Il a été ainsi mentionné que la deuxième réunion environnement (réunion n°2) portera sur la biodiversité, réunion à laquelle seront conviés des responsables de la Fondation Vérots.

Thèmes traités par cette première partie du diagnostic

En matière de ressources naturelles de la commune de Saint-Jean-de-Thurigneux, les thèmes traités sont au nombre de quatre : sol, eau, air et bruit.

Le premier thème « sol » a été divisé en trois points : nature (géologie dont carrières), artificialisation (bases d'occupation du sol), surface forestière (évolution et traitement).

Le deuxième thème « eau » se structure en quatre points : hydrogéologie, bassins versants, hydrographie (type de cours d'eau), zones humides (inventaires disponibles). Il a été convenu que le syndicat intercommunal des eaux potables (SIEP) soit contacté pour des demandes de précisions en matière de masse d'eau souterraine.

Le troisième thème « air » se décline en trois points : qualité de l'air (concentrations et émissions), environnement climatiques (données météorologiques de deux stations météo), changements climatiques : températures, bilan hydrique et événements météorologiques extrêmes.

Le quatrième thème « bruit » présente les cartes des secteurs affectés par le bruit en lien avec le classement sonore des infrastructures routières et ferroviaires du département (données DDT 01).

Il a été précisé que de ces quatre thèmes présentent des niveaux d'enjeux territoriaux différents en matière d'aménagement du territoire. Le point sur les zones humides a donné l'occasion de repréciser certains aspects du territoire concernant la ligne de partage des eaux entre les deux bassins versants Formans et Chalaronne dans le contexte du réseau hydrographique dombiste de fossés.

Le point sur les changements climatiques pose le cadre de la protection de nombreux éléments de continuités écologiques permettant de conduire le territoire vers une adaptation.

Prochaine réunion environnement

La réunion environnement n°2 est fixée le **mardi 29 mai 2018 à 14h00.**